

DÉCRET N° 2023 – 292 DU 31 MAI 2023
portant nomination de monsieur **Kuami Hervé William CODJO** en qualité de Directeur général de l'Agence de Développement des Arts et de la Culture.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2023-156 du 17 avril 2023 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2021-533 du 20 octobre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts ;
- vu** le décret n° 2023-215 du 26 avril 2023 portant approbation des statuts modifiés de La Galerie nationale désormais dénommée « Agence de développement des arts et de la culture » ;
- sur** proposition du Ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 31 mai 2023,

DÉCRÈTE

Article premier

Monsieur **Kuami Hervé William CODJO** est nommé Directeur général de l'Agence de Développement des Arts et de la Culture.

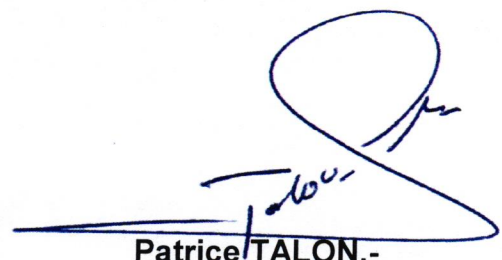
Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

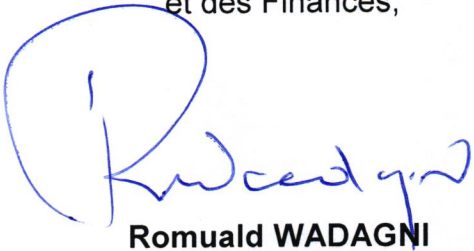
Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 31 mai 2023

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,


Patrice TALON.-

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI
Ministre d'Etat

Le Ministre du Tourisme, de
la Culture et des Arts,



Babalola Jean-Michel Hervé ABIMBOLA

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 4 ; CC 2 ; CS 2 ; C.COM 2 ; CES 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; MTCA 2 ; MEF 2 ; AUTRES MINISTERES 20 ;
SGG 4 ; INTERESSE 1 ; JORB 1.